



BASE NAUTIQUE THEOULE

**Les Voiles de Théoule
« Challenge CYCCIT »
instructions de course Type 2017-20**



YACHT CLUB THEOULE

DATE

23 avril 2017

LIEU

Golfe de La Napoule

AUTORITE ORGANISATRICE

Base Nautique Théoule / Yacht Club de Théoule

1-REGLES

La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Course à la voile 2017-2020

2-AVIS AU CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau d'affichage officiel situé au siège de du Yacht Club de Théoule situé quai Blondy port communal,

3-PROGRAMME DES COURSES

5-1 : Date : Dimanche 23 avril 2017: premier signal d'attention prévu à 12h30

Il ne sera pas donné de premier départ d'une course après 15h.

4-PAVILLON DE CLASSE

Les bateaux concurrents devront arborer leur pavillon de classe HN.

5-ZONE DE COURSE

Golfe de La Napoule

6-PARCOURS

N°1 :départ- bouée rocher la bocca à tribord- passage entre les iles de Lérins- ile St Honorat à tribord – ile St Féréol à tribord – cardinale des moines à tribord – arrivée

N°2 :départ- passage entre les iles de Lérins- ile St Honorat à tribord – ile St Féréol à tribord – cardinale des moines à tribord – bouée dans l'est du riu de l'argentière à babord - arrivée

6-1 : Description des parcours

L'envoi du pavillon « D » signifie la présence d'une bouée de dégagement. Si celui-ci est accompagné d'un pavillon rouge la bouée de dégagement est à laisser à bâbord. Dans le cas contraire, les bateaux la laisseront à tribord. L'absence de pavillon « D » signifie qu'il n'y a pas de bouée de dégagement..

Voir dans les annexes jointes le descriptif des parcours côtiers.

7-MARQUES:

De parcours bouée cylindrique blanche

De départ et d'arrivée : Bouée à pavillon orange

De dégagementt : Bouée à pavillon jaune

8-DEPART

Il pourra être donné plusieurs départs pour les classes ou groupes de classes, voir pavillonnerie :

Flamme 1 : HN1 classes A-B-C

Flamme 2 : HN2 classes D-R1

Flamme 3 : HN3 classes E-F-G-R3-R4

Flamme 4 : HN4 classes L-R2

Flamme 5 : multicoques

8-1 : Le départ des courses sera donné en application de la règle 26 des RCV

Signal	Pavillon et signal sonore	Minutes avant le signal de départ
Avertissement	Pavillon de classe ; un signal sonore	5
Préparatoire	Pavillon P, I, Z, avec I, ou noir ; un signal sonore	4
Une minute	Amenée du pavillon préparatoire ; un signal sonore	1
Départ	Amenée du pavillon de classe ; un signal sonore	0

8-2 : Définition de la ligne de départ : Entre le mât du bateau comité de course portant un pavillon orange et le coté parcours de la marque de départ.

9-L'ARRIVEE

Définition de la ligne d'arrivée : Entre le mât du bateau comité de course portant un pavillon orange et le coté parcours de la marque d'arrivée.

10-SYSTEME DE PENALITE

14-1 : Les pénalités sont les suivantes : modification Règle 44-2 des RCV Pénalité de rotation 360°

11-HEURE LIMITE POUR FERMETURE DE LA LIGNE D'ARRIVEE

L'heure limite d'arrivée du premier de chaque classe est fixée à 17h30.

L'heure limite d'arrivée est fixée à une demi-heure en temps compensé après le premier de sa classe.

12-HEURE LIMITE de dépôt de réclamation : 18h

13-SYSTEME DE CLASSEMENT

17-1 : Le système de classement est le suivant : Système de points à minima. Temps/Distance du HN avec mise en application du CVL (coefficient de vent léger). Pour les multicoques la jauge MULTI2000 de l'A.M.H. sera utilisée

14-REGLES DE SECURITE

Tous les yachts devront impérativement avoir à leur bord la totalité du matériel de sécurité réclamé en catégorie côtière. Toute survenance d'un accident en mer et/ou en sauvetage doit en priorité et avant toute autre intervention être signalée au CROSSMED. Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. **Canal de vacation radio : canal 77**

15-REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu dimanche 23 avril 2017 à 19h au siège du Yacht Club de Théoule.

INFORMATIONS

Adresse : Base Nautique de Théoule / Yacht Club de Théoule - Port de Théoule – Quai Edouard BLONDY
Tel base nautique: 04.92.97.56.32 tél Yacht club Théoule:0670026350